

## Mise en place de matériel de confort pour les résidents des UA ne dormant pas dans leur chambre la nuit

Code : PR-SP-PO-01

Version n° 1

Date : 18/01/2018

### Contexte :

Les résidents souffrant de démence ont des troubles du comportement la nuit. Des résidents déambulent, s'introduisent dans les chambres d'autres résidents, cherchent la présence rassurante d'autres personnes, etc. Le petit salon était tenu fermé jusqu'à présent à cause de la porte qui ne pouvait se verrouiller vers le patio. Il n'y avait donc pas de lieu, d'espace pour que les résidents puissent se poser ou se retrouver. Ainsi, un aménagement a été réfléchi pour améliorer la prise en charge la nuit : la porte du petit salon reste ouverte (la poignée de la porte donnant vers l'extérieur a été enlevée), et du matériel a été acheté (plaid et coussins choisis par certains résidents en sortie PASA).

### Objectifs :

Améliorer les troubles du comportement la nuit, notamment diminuer l'anxiété et les troubles du sommeil. Favoriser le confort des résidents en leur permettant de se poser dans un lieu calme (petit salon), dans une ambiance chaleureuse et confortable (coussins et plaid).

Cette procédure vise à harmoniser les pratiques, que la démarche soit comprise et mise en oeuvre par l'ensemble de l'équipe, et enfin permettre l'entretien et la pérennité du matériel mis en place.

### Matériel :

12 coussins

6 Plaid

Soit :

- UA1 : 6 coussins et 3 plaid
- UA2 : 6 coussins et 3 plaid

Rangement : réserve matériel de chaque unité

### Procédure et mise en place :

3 coussins et 1 plaid propres seront gardés en réserve dans chaque local matériel afin d'assurer le roulement sur l'unité.

3 coussins et 2 plaid seront mis « en circulation » dans l'unité pour les résidents.

Ils seront rangés dans les armoires du petit salon de chaque unité.

Les soignants, le soir, laissent la porte du petit salon ouverte. Les résidents qui ne souhaitent pas se coucher peuvent venir s'installer au petit salon s'ils le souhaitent. Ceux qui semblent angoissés peuvent être accompagnés par le soignant dans le petit salon pour qu'ils s'installent, la télévision peut être proposée.

L'équipe de nuit, dès sa première ronde aux UA constate les résidents qui nécessitent la mise en place d'un coussin et d'un plaid (les résidents présents dans les parties communes et qui dorment sur les canapés ou fauteuil dans le couloir ou le petit salon). L'équipe de nuit veillera à installer ces résidents confortablement avec un plaid et un coussin qu'elle prendra dans l'armoire du petit salon.

Le professionnel en poste MUA, dès son arrivée et si le résident ayant bénéficié de cet installation est réveillé, veillera à ranger les plaids et coussins sortis dans l'armoire du petit salon. Si le soignant constate qu'un coussin ou un plaid est souillé (coussin déhoussable), il les mettra directement à laver dans le chariot linge sale (sac de l'unité) pour la lingère. Il remplacera les plaids et housses de coussin évacués dans l'armoire du petit salon par ceux en réserve. Les coussins déhoussés seront alors remisés dans le local matériel (pas de coussin en circulation sans housse mise au préalable)

Le lavage en lingerie effectué, les plaids et housses de coussin propres seront rangés dans les réserves matériel.

Le soignant ou l'ASH qui rangera les plaids et coussins ramenés de la lingerie, veillera à ce qu'il y ait la répartition initiale (3 coussins et 1 plaid propres en réserve dans chaque local matériel, 3 coussins et 2 plaids « en circulation » dans les armoires du petit salon de chaque unité.

### Nettoyage régulier :

Les coussins et plaids mis en « circulation » devront être envoyés à la lingerie au moins 2 fois par mois et chaque fois que nécessaire.

Le poste MUA du matin veillera à mettre au sale dès le matin en systématique les housses des 3 coussins et les 2 plaids en circulation les 1<sup>er</sup>s et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois.

Il apposera ses initiales dans la fiche de traçabilité prévue à cet effet et mise dans l'armoire du petit salon.

<p><u>Nom :</u> <u>Fonction :</u>  <u>Visa :</u></p>	<p><u>Rédacteur</u> Sandrine RIART, psychologue</p> <p>Océane Torillon, IDEc</p>	<p><u>Validation</u> Sylvie LACOSTE, Directrice</p>	<p><u>Conformité à la gestion qua- lité</u> Audrey TINNES, Chargée Qualité</p>
------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------